

ESRP - IFMK DV APSAH



DIPLÔME D'ÉTAT DE MASSEUR - KINÉSITHÉRAPEUTE

Association pour la Promotion Sociale
des Aveugles et autres Handicapés

Pôle Formation / Insertion de l'APSAH
Établissement et Service de Réadaptation Professionnelle -
Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie pour Déficients
Visuels

6 allée de la Cornue - 87000 LIMOGES



Découvrez la formation
sur notre site internet



Renseignements, visites et inscriptions :
Mélanie BIDAUD
mbidaud@apsah.asso.fr

NOUS CONTACTER :

ifmk@apsah.asso.fr
 05 55 33 10 10

LA FORMATION

La formation masseur-kinésithérapeute, **formation universitaire** dispensée en partenariat avec l'Université de Limoges, s'adresse aux personnes qui souhaitent accéder à cette profession en obtenant le diplôme d'État.

► MISSIONS :

- Former des professionnels compétents dans le cadre d'un projet pédagogique personnalisé
- Réinsérer socio-professionnellement des personnes en situation de handicap visuel
- Accompagner par l'acquisition de moyens d'adaptation à la déficience visuelle
- Proposer un accompagnement médico-psychosocial individualisé

► PROGRAMME

La formation se déroule sur **5 années** :

- **Année spécifique**, année de prérequis incluant des enseignements de droit commun et des enseignements spécifiques liés à la déficience visuelle et à la préparation à la profession de masseur-kinésithérapeute
- **Quatre années** d'études réparties en deux cycles préparant au Diplôme d'Etat (stages, cours théoriques et pratiques).

Pour les candidats bacheliers non scientifiques et non bacheliers, une formation en **dispositif préparatoire** est proposée préalablement à la formation pour l'obtention du DAEU (diplôme d'accès aux études universitaires) - option scientifique ou du diplôme universitaire PRADETUS.

► OUTILS

Les étudiants évoluent au sein d'un **bâtiment adapté à la déficience visuelle** et bénéficient **d'équipements spécifiques** :

- Tableau interactif
- Logiciels d'agrandissement de caractères et de lecture d'écran
- Plage et imprimante braille
- Télé agrandisseur
- Machine à lire...

DURÉE DE LA FORMATION



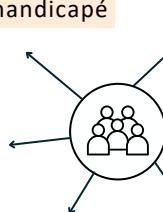
Date d'entrée : septembre.

La durée de la **formation** masseur-kinésithérapeute est de **5 ans**.
Elle peut être de **6 ans** si nécessité d'une **année de préparatoire**.

CONDITIONS D'ADMISSION

Travailleur handicapé

Sur décision
de la MDPH



Public mixte

Déficience visuelle qui va de la cécité à l'amblyopie jusqu'à quatre dixièmes du meilleur œil après correction

À partir de 17 ans

Baccalauréat ou titre
équivalent



EFFECTIF

L'établissement est agréé pour **65 places** réparties sur les différentes années de formation.

ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE

Les étudiants bénéficient de l'intervention de professionnels spécifiques :

- Opticien
- Médecin de prévention
- Orthoptiste
- Infirmière
- Instructeur pour l'autonomie des personnes déficientes visuelles
- Psychologue
- Ergothérapeute
- Formateur en informatique adapté
- Formateur braille intégral, abrégé et scientifique

En partenariat avec l'équipe administrative, ils développent pour chacun des stagiaires de l'établissement un projet de réadaptation de la capacité fonctionnelle visuelle pour permettre de suivre les études dans les meilleures conditions.

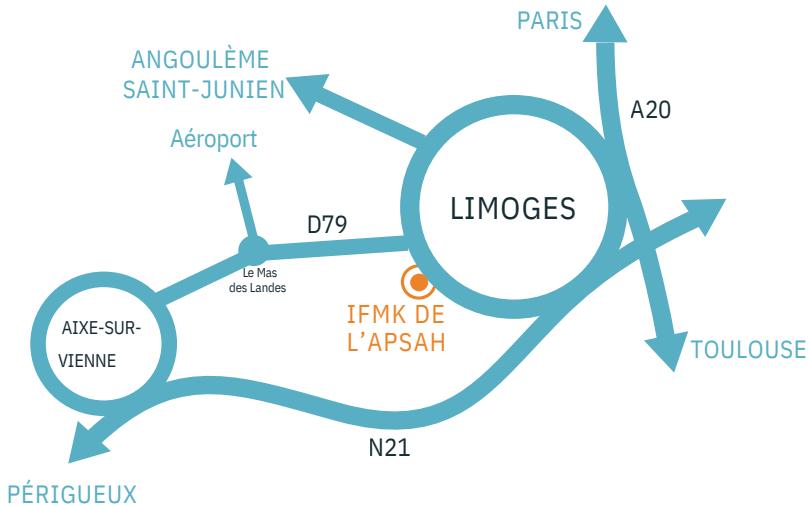
LOCALISATION

ESRP-IFMK
6 allée de la Cornue
87000 LIMOGES

Pour venir nous rencontrer :

On accède à l'ESRP-IFMK de l'APSAH par les boulevards extérieurs de Limoges :

- Au niveau du boulevard de Vanteaux, prendre l'avenue Martin Luther King puis suivre la rue de Bourneville. Puis au rond-point, prendre à droite, l'allée de la Cornue.



MODALITÉS PRATIQUES

Les étudiants de l'ESRP-IFMK ont la possibilité de prendre leurs repas au restaurant universitaire du Crous de Limoges et un hébergement peut leur être proposé en résidence.

Le centre de documentation de l'ESRP-IFMK, en partenariat avec l'Université, donne accès aux étudiants à un fonds documentaire très riche : nombreux ouvrages, thèses, revues professionnelles. Les étudiants ont accès à un ENT (Espace Numérique de Travail), donnant la possibilité de téléchargement d'articles et de consultation en ligne de certains ouvrages.